



## COMMUNIQUÉ AUX PARENTS OCTOBRE 2024



### **DATES IMPORTANTES**

14 octobre 2024 : Congé férié (action de grâce congé pour tous)

23 octobre 2024 : Journée pédagogique (congé pour les élèves)

### **ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Le jeudi 12 septembre dernier se tenait l'assemblée annuelle des parents afin d'élire les membres au Conseil d'établissement. Voici les membres parents élus :

- M. Éric Capuano
- Mme Cynthia Gagnon
- M. Jérôme Nicolas Lebel
- Mme Marilou Séguin
- Mme Adriana Moraes Affini (parent-substitut)
- Mme Amélie Verville (parent-substitut)

### **CHAUSSURES APPROPRIÉES**

Pour la sécurité des élèves, nous recommandons le port de chaussures fermées. Les chaussures de type "CROC" ne sont pas recommandées.

Nous demandons également de vous assurer que votre enfant a des espadrilles pour les cours d'éducation physique. Ceci vous évitera un déplacement à l'école.

### **LE FROID S'EN VIENT**



Nous demandons votre collaboration afin de vous assurer que votre enfant a tous les vêtements appropriés selon la température. Les élèves vont à l'extérieur aux récréations, sur l'heure du midi et en fin de journée s'ils sont au service de garde.

De plus, assurez-vous qu'il apporte tout ce dont il a besoin pour sa journée à l'école, (collations, chaussures, dîner, etc.) pour vous éviter de venir lui porter au secrétariat.

Si toutefois, vous devez venir lui porter quelque chose, ne sonnez pas, identifiez l'objet avec un post-it sur la table dans l'entrée de l'école. Nous passerons régulièrement et nous remettrons l'objet à votre enfant.

### **BOUTEILLE D'EAU**

Lorsque votre enfant oublie sa bouteille d'eau, il n'est plus nécessaire de venir lui porter à l'école. Nous avons des verres et les fontaines d'eau sont fonctionnelles.



École Sainte-Marie

## **CELLULAIRE ET AUTRES APPAREILS MOBILES PERSONNELS**

Conformément à la directive ministérielle, l'utilisation des cellulaires, des écouteurs Bluetooth et autres appareils mobiles personnels (Ipod, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc.)), ordinateur ou appareil photo est interdite à l'école, sauf dans les cas suivants :

- Lors de modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant.
- Si l'état de santé d'un élève le requiert.
- Si les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le requièrent.

\*Chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement.

L'élève qui décide d'apporter de tels appareils à l'école doit les garder dans son sac pour toute la journée. Il est à noter que l'école n'est pas responsable de la perte ou du vol de ces appareils.

En cas de non-respect de ces règles, un membre du personnel pourra saisir l'appareil de l'élève et celui-ci sera rendu à la fin de la journée. En cas de récidive la direction de l'école pourrait demander aux parents de l'élève de venir chercher l'appareil à l'école. Une autre sanction, par exemple une retenue, pourrait être imposée à l'élève.

## **ÉDUCATION PHYSIQUE**

Cette année, en éducation physique et à la santé, nous avons décidé de travailler davantage la compétence 3 qui est *d'adopter un mode de vie sain et actif*.

Tel que stipule le programme de formation de l'école québécoise, dans la compétence *d'adopter un mode de vie sain et actif*, il y a le volet « Hygiène corporelle associée à la pratique d'activité physique ». Selon le programme, ces connaissances doivent être mises en pratique et acquises en 6<sup>e</sup> année, d'où la raison pour laquelle nous commençons en 4<sup>e</sup> année.

Les vêtements d'éducation emprisonnent les odeurs, les saletés et les bactéries. Le fait de se changer permet de créer de meilleures habitudes de vie. Ainsi, les élèves sont plus confortables en classe pour le reste de la journée. C'est pourquoi, en accord avec l'équipe de direction, nous avons décidé qu'à partir de cette année, les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année devront, au moins, changer de chandail pour le cours d'éducation physique.

Afin de maximiser le temps d'apprentissage et d'action au gymnase et que les élèves puissent profiter de notre belle matière, un temps déterminé est alloué pour qu'ils puissent se changer aux vestiaires. Nous sommes bien conscients que certains élèves doivent s'adapter à cette nouvelle procédure, mais soyez assurés que nous faisons le maximum afin que chacun/chacune se sente à l'aise et respecté (e).

Merci.

L'équipe d'enseignants d'éducation physique et à la santé.

## **PHOTOGRAPHIES SCOLAIRES**

La reprise des photographies scolaires aura lieu **le vendredi 11 octobre** prochain.





École Sainte-Marie

## **SERVICE DE GARDE**

Afin d'assurer la sécurité des élèves, lorsque vous venez chercher votre enfant au service de garde, il est important de rentrer à l'intérieur pour voir Josée à l'accueil. Si vous utilisez le service HOP HOP, veuillez attendre à la porte # 7. Vous ne devez jamais aller chercher votre enfant sur la cour d'école ou au parc. Nous devons savoir, en tout temps à quel moment les enfants quittent l'école.

## **AUTOBUS SCOLAIRE ET FERMETURE D'ÉCOLE : APPLICATION « MÉGAFON »**

Le premier mois de l'année scolaire est déjà derrière nous. Il s'agit d'un mois d'ajustement. Certains d'entre vous ont vécu les retards d'autobus dû au changement de personnel, ce qui demande un certain ajustement des parcours. L'école essaie le plus rapidement possible d'informer les parents lors d'un retard d'autobus même si souvent nous l'apprenons en même temps que vous. Il est fortement recommandé de télécharger l'application « MÉGAFON » pour être informé dans les meilleurs délais des retards de transport ainsi que des fermetures des écoles. Vous n'avez qu'à cliquer sur le lien suivant pour télécharger l'application sur l'appareil de votre choix : [Télécharger "Mégafon"](#)

## **DÉBARQUAIRE : SÉCURITÉ DES ENFANTS**

Toujours pour la sécurité des élèves, nous vous demandons une extrême prudence dans vos déplacements avec la voiture. Nous observons des manœuvres très dangereuses devant l'école le matin et le soir. Les virages en « U », les départs rapides, etc. N'oubliez pas que vous êtes dans une zone scolaire et beaucoup d'enfants circulent à pied. Merci de votre compréhension.

## **ATTENTION : RETARDS ET DÉPARTS HÂTIFS**

Nous croyons important de vous informer que des absences répétées incluant les compétitions sportives, les vacances familiales ou une fin de semaine anticipée peuvent nuire au rendement scolaire de votre enfant. De telles absences sont non motivées, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*. De plus, les enseignants ne sont pas tenus de préparer des travaux afin de pallier ces absences ni de faire de la récupération au retour.

L'horaire d'enseignement est de **8 h 10 à 11 h 35 et de 13 h 05 à 15 h 30**. Nous comptons sur votre collaboration pour respecter cet horaire, afin de protéger le temps d'enseignement des élèves dans la classe et d'éviter le plus possible les interruptions.

**L'école Ste-Marie accueille près de 700 élèves** qui vivent des activités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. À titre d'exemple, au cours d'une journée, un enfant peut être dans sa classe, dans un autre local, avec un spécialiste, dehors pour une activité particulière, à la bibliothèque pour une période de lecture, en récréation ou en train de vivre un projet. La sécurité de chacun de nos élèves nous tient à cœur. La gestion des allers et venues exige du personnel des communications nombreuses auprès de divers intervenants. Le risque d'un bris de communication est à éviter. Nous sollicitons donc votre collaboration afin de limiter à l'essentiel les retards et les départs hâtifs.



École Sainte-Marie

## **PREMIÈRE COMMUNICATION**

La première communication sera disponible sur le portail Mozaïk Parents au plus tard le 15 octobre 2024. Pour avoir accès au portail, vous devez avoir créé votre compte et y avoir associé chacun de vos enfants. Nous vous invitons à consulter la procédure en [cliquant ici](#).

## **SITE INTERNET DE L'ÉCOLE**

Nous vous invitons à consulter le [site Internet de l'école](#), vous y trouverez plusieurs informations importantes concernant la vie à l'école et du service de garde.

## **PROCÉDURE : ABSENCE, RETARD, DÉPART HÂTIF**

Si votre enfant doit s'absenter de l'école ou pour indiquer un retard ou un départ hâtif, merci d'utiliser Mozaïk portail. Le secrétariat et l'enseignant seront avisés de l'absence. Vous trouverez la démarche dans le guide ci-dessous.

**\*\*\*\*\*Attention, message Service de garde\*\*\*\*\***

- 1. Absence toute la journée :** Dans le cas où votre enfant s'absente pour toute la journée il n'est pas nécessaire d'informer le service de garde si vous utilisez Mozaïk, car le service de garde sera aussi informé dans ce cas précis.
- 2. Absence au dîner ou après l'école.** Dans le cas où vous devez venir chercher votre enfant pour le dîner ou après l'école, vous devez aviser le service de garde de son absence.
  - 450-461-5907 poste 6 ou un courriel : [garde.stemarie@cssp.gouv.qc.ca](mailto:garde.stemarie@cssp.gouv.qc.ca)



Guide\_absences  
Mozaik\_portail pare

## **MESSAGE DE VOTRE OPP**

L'organisme de participation de parents (OPP) de l'école Sainte-Marie a toujours son [groupe Facebook](#). Nous vous encourageons à joindre ce groupe pour obtenir toutes les informations sur les activités de l'OPP à notre école. Pour vous inscrire, vous aurez à fournir des renseignements comme le nom de votre enfant, son année scolaire et le nom de l'enseignant(e).

Si le bénévolat à la bibliothèque de l'école vous intéresse, vous êtes invités à transmettre votre nom et vos disponibilités à Mme Marie-Douce Charette, à l'adresse suivante : [opp-144.ste-marie@cssp.gouv.qc.ca](mailto:opp-144.ste-marie@cssp.gouv.qc.ca)



École Sainte-Marie

## ÉPREUVES MINISTÉRIELLES ET EXAMEN DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

L'horaire de la session d'épreuves ministérielles 2024-2025, pour les élèves de 4<sup>e</sup> année et de 6<sup>e</sup> année n'est pas encore connu. Sachez que pour ces épreuves, les dates et les heures doivent être respectées. Seul le ministre peut autoriser une modification à l'horaire prévu des examens ministériels et une procédure s'applique pour la gestion des absences à tous ces examens. Nous vous invitons donc à attendre cet horaire avant de prendre des engagements pour les mois de mai et de juin.

## HALLOWEEN



Le 31 octobre, des activités en lien avec l'halloween seront organisées dans l'école et au service de garde.

Afin d'assurer la sécurité de vos enfants, dans le choix du déguisement, nous vous demandons d'observer les points suivants :

- Les accessoires ou les déguisements à caractères violents sont interdits.
- Évitez les masques et optez pour un maquillage.
- Avoir des vêtements adéquats afin de permettre les déplacements de votre enfant de façon sécuritaire.

## AIDER SON ENFANT.COM

Pour accompagner cette nouvelle année, nous sommes heureux de vous annoncer que de nouveaux parcours sont disponibles sur les Parcours Parents d'Aidersonenfant.com

Ces nouveaux thèmes incluent :

- TDA/H : Un guide pratique pour les parents
- Drogues, alcool, tabac et vapotage : Informations essentielles pour en parler à vos enfants
- Troubles dys : Comprendre et agir efficacement
- Coffre à outils pour parents immigrants : Des conseils spécifiques pour vous soutenir
- Gestion du stress et des émotions par la présence attentive
- Budget et finances familiales : 32 astuces pour économiser

À l'aide du signet qui sera remis à votre enfant cette semaine, nous vous invitons à créer votre compte dès maintenant si ce n'est pas déjà fait, afin de rester à l'affût pour le lancement de ces ressources et utiliser celles déjà disponibles pour soutenir le développement et le bien-être de vos enfants.

## SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF

Cette année encore, nous travaillons à encourager les bons comportements et nous célébrons les réussites. Pour l'instant, nous ne remettons pas de coupons. La méthode de compilation vous sera transmise sous peu.

Le système de soutien au comportement positif préconise l'adoption d'une approche **à l'échelle de l'école tout entière** et se fonde sur l'idée que les **comportements attendus** en classe et hors classe doivent être :

	Exemples
<b>Définis précisément</b>	Lire l'affiche régulièrement, identifier visuellement les affiches dans l'école, valider la compréhension des mots, utiliser un vocabulaire universel et répétitif « Je veux te voir ... je veux t'entendre ... ».
<b>Enseignés explicitement</b>	Enseignement du comportement en contexte réel, modelage, pratique guidée, pratique autonome, adopter soi-même le comportement.
<b>Reconnus lors de leur manifestation.</b>	Reconnaître, valoriser et encourager la manifestation du comportement enseigné.

En ce début d'année, nos élèves travailleront l'objectif suivant :

	L'environnement
<b>Respect</b>	<p>1- Je circule en silence et calmement dans les escaliers et les corridors, à l'entrée et à la sortie de l'école, dans les déplacements et sur l'heure du dîner,</p> <p>2- J'utilise un ton doux et des mots convenables et bienveillants.</p>

N'hésitez pas à encourager votre enfant pour ses efforts; faire équipe est ce qu'il y a de plus porteur pour nos élèves ! Vous pouvez consulter la matrice des comportements attendus sur le site Internet de l'école.

*Bon mois d'octobre !*